

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

26 juillet 2013

Dossier complet le :

26 juillet 2013

N° d'enregistrement :

F07413P0121

1. Intitulé du projet

Défrichement de 14,4 hectares au lieu dit "Peuch Géant" sur les communes
de Veix et Pradines

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

La Compagnie du Vent

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne
morale

BORIE-BANCEL Laurence, Directrice
Générale Adjointe

RCS / SIRET

1350180616831009581

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a) "Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares"	Défrichement d'une superficie de 14,4 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement de 14,4 hectares au lieu dit "Peuch Géant", peuplés de résineux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la construction et l'exploitation d'un parc éolien, composé de six éoliennes et d'ouvrages annexes (poste de livraison, poste de maintenance et aire technique)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches. L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement ; la phase d'exploitation concernera le parc éolien à réaliser.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de défrichement, permis de construire et demande d'autorisation d'exploiter ICPE (rubrique n° 2980-A) pour le parc éolien.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du défrichement	14,4 hectares
Surface du massif nord (éoliennes 1 et 2)	49,5 hectares
Surface du massif sud (éoliennes 4, 5 et 6)	82,3 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse

Peuch Géant
19 260 VEIX

Coordonnées géographiques¹

Long. 01° 51' 44" E Lat. 45° 29' 50" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à la réalisation du parc éolien projeté par La Compagnie du Vent

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Plantation de résineux

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☐ Non ☒

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	Les communes de Veix et Pradines sont soumises à la Loi Montagne
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Parc Naturel Régional du Plateau des Millevaches
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	SIC "Landes de Monédières" à 1 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Coupes de bois
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Perturbations de la faune essentiellement en phase de chantier.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Faible consommation d'espaces naturels et forestiers

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Bruit pendant la phase de travaux
		☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
		☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	Vibrations lors de la coupe du bois et du passage des engins de chantier
		☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
		☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
		☐	☐	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de déchets verts
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Réduction partielle de l'activité sylvicole (coupes de résineux)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact sur l'environnement sera réalisée dans le cadre de la demande de permis de construire et de la demande d'autorisation d'exploiter ICPE (rubrique n° 2980-A) pour le parc éolien.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☒	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Montpellier

le,

18 juillet 2013

Signature



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Défrichement au lieu-dit « Peuch Géant »

Communes de Veix et Pradines (19)

LA COMPAGNIE DU VENT

Le Triade II • Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse • CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2 • FRANCE
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 99 52 64 71
info@compagnieduvent.com www.compagnieduvent.com
S.A.S au capital de 13.872.375 € • R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683
TVA FR 34350806683

CONTENU DU DOSSIER

PIECE 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage

PIECE 2 : Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

PIECE 3 : Plan de situation au 1/25000ème

PIECE 4 : Photographies datées

PIECE 5 : Plan du projet

PIECE 6 : Plan des abords du projet sur photos aériennes

LA COMPAGNIE DU VENT

Le Triade II • Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse • CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2 • FRANCE
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 99 52 64 71
info@compagnieduvent.com www.compagnieduvent.com
S.A.S au capital de 13.872.375 € • R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683
TVA FR 34350806683



LEGENDE

	Limite de parcelle
	Limite de Commune
	Numéro de parcelle
	Numéro Eolienne
	Eolienne
	Surface de défrichement (143691 m²)
	Poste de Livraison B300 (11.5 x 2.6)
	Poste de Maintenance (11.5 x 2.6)



"Le Triade II"
Parc d'Activités Millénaire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2
Tél: 04 99 52 64 70 - Fax: 04 67 15 09 39
Mail: info@compagnieduvent.com

Parc éolien de Peuch Géant - Commune de VEIX (19260) et de PRADINES (19170).

Plan de masse - Zone d'emprise de défrichement

PEU-APD13_Mas_défrichement

Echelle: 1/7500

17/07/2013 Modification surface défrichement (ref.ticket n°5628)

Auteur: DB

Vérifié par: AP

23/05/2013 Création

Indice:

Format papier:

Date Modifications

B

A3



Photographies de la zone d'implantation de Peuch Géant

Photographies prises le 27 novembre 2012



Sapins et fougères



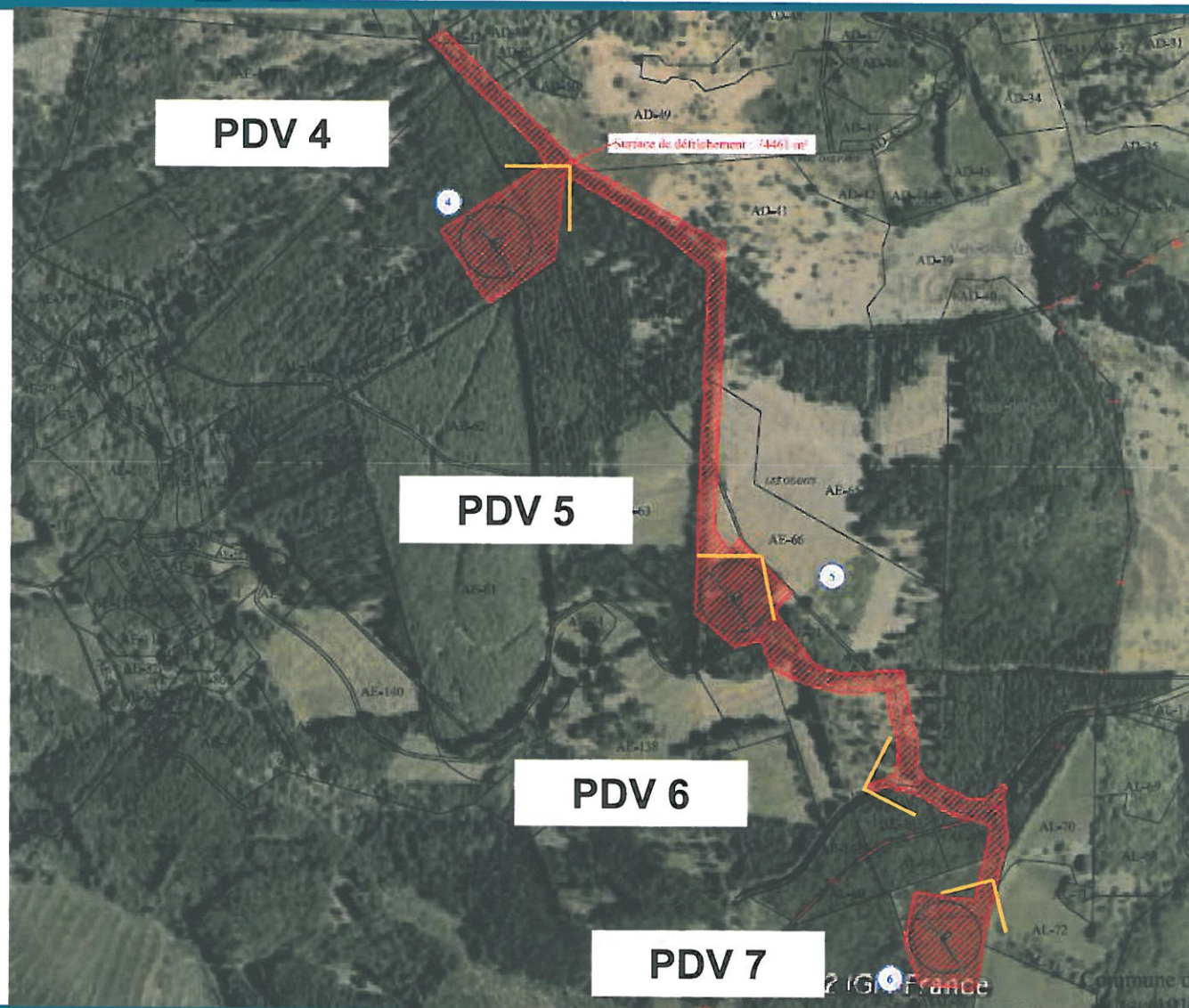
Genêts, fougères, sapins



Sapins et fougères



Lieux de prises de vues



Sapins et pins Douglas



Sapins et pins Douglas

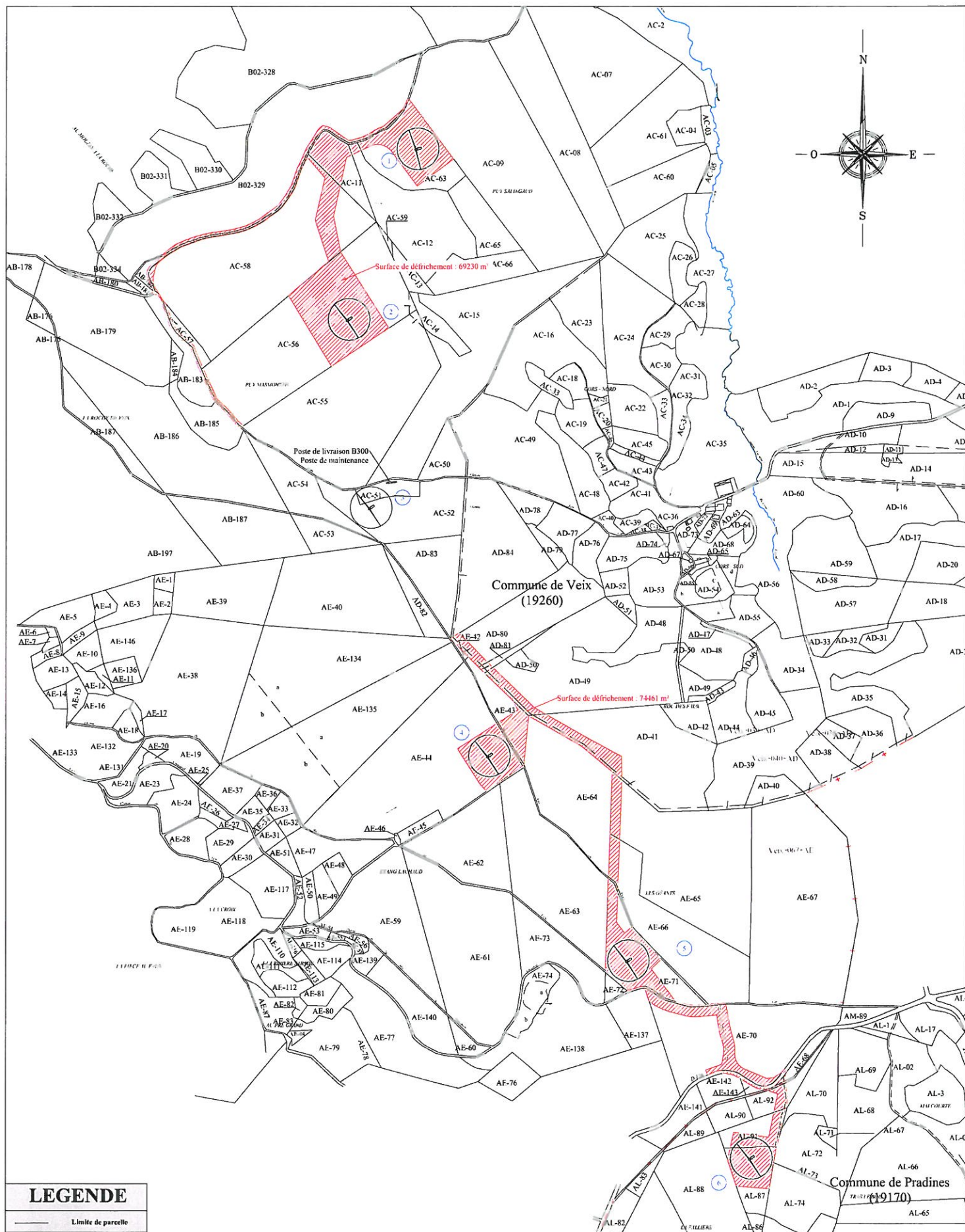




Sapins et pins Douglas

Sapins





LEGENDE

	Limite de parcelle
	Limite de Commune
	Numéro de parcelle
	Numéro Eolienne
	Eolienne
	Surface de défrichement (143691 m²)
	Poste de Livraison B300 (11.5 x 2.6)
	Poste de Maintenance (11.5 x 2.6)



"Le Triade II"
Parc d'Activités Millénaire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2
Tél: 04 99 52 64 70 - Fax: 04 67 15 09 39
Mail: info@compagnieduvent.com

Parc éolien de Peuch Géant - Commune de VEIX (19260) et de PRADINES (19170).

Plan de masse - Zone d'emprise de défrichement

PEU-APD13_Mas_défrichement		
Echelle : 1/7500		
17/07/2013	Modification surface défrichement (ref.ticket n°5628)	Auteur : DB
23/05/2013	Création	Vérifié par : AP
Date	Modifications	Indice: B
		Format papier: A3

